

dimanche **10** mai 2020

Journée commémorative de l'abolition de l'esclavage en France métropolitaine



Le président de la République française français, Jacques Chirac, avait décidé de faire du 10 mai la Journée commémorative de l'abolition de l'esclavage en métropole : l'occasion pour la France métropolitaine d'honorer le souvenir des esclaves et de commémorer l'abolition de l'esclavage.

Au-delà de l'abolition, la journée devrait engager une réflexion générale sur l'ensemble de la mémoire de l'esclavage, longtemps refoulée, pour la faire entrer dans notre histoire. L'occasion aussi de s'interroger sur la façon dont la mémoire de l'esclavage peut trouver sa juste place dans les programmes de l'école primaire, du collège et du lycée. La volonté également de développer la connaissance scientifique de cette tragédie. Enrichir notre savoir, c'est le moyen d'établir la vérité et de sortir de polémiques inutiles.

La date du 10 mai correspond à l'adoption par le Parlement, le 10 mai 2001, de la loi Taubira "reconnaissant la traite négrière transatlantique et l'esclavage".

Les Esclaves

*Ils avaient dans les yeux;
Un peu de leurs pays, des lueurs du passé;
Les couleurs d'une terre, d'un visage fraternel
Arrachés dans les cris à des mains maternelles,
Ne laissant derrière eux que ruines et détresses;
Les souvenirs déchirants de leurs villages en flammes;
Embarqué par la force sur des vaisseaux marchands
Sous le joug et la trique de négriers infâmes;
Ils s'en allaient serviles des chaînes à leurs pieds;
Quand des jours sur la mer et quelques nuits sans lunes;
Ils arrivaient meurtris sur des rives inconnues;
et pour une pacotille, Amérique ou Antilles,
livrés les poings liées à des bourreaux iniques
Dans leurs regards perdus un nouvel horizon;
Celui des cannes à sucre et des champs de coton;
Des années de labeur et des vies de douleurs,
Bâtissant des fortunes au prix d'une infortune;
N'échappant à leurs maîtres, à la meute des chiens;
Qu'au seuil de la tombe, au terme du chemin;
Et dans un dernier souffle, dégagés des entraves;
N'ayant pour seule prière et pour uniques mots,*

Enfin tu viens à nous, ô chère liberté !

Olivier HEBERT